

# PANORAMA DES FORMATIONS INTERFOR



Vous avez...	Sortie de 3 <sup>ème</sup>	CAP - BEP (classe de 2 <sup>nde</sup> 1 <sup>ère</sup> ou bac général)	BAC	BAC+2 ou plus
Marketing Vente Management	<ul style="list-style-type: none"> <li>● DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers de l'Alternance)</li> <li>● CAP Employé de Vente Spécialisée</li> <li>● 2<sup>nde</sup> BAC Pro Commerce</li> <li>● 2<sup>nde</sup> BAC Pro Accueil Relation Clients et Usagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● BAC Professionnel Commerce</li> <li>● BAC Professionnel Accueil - Relation Clients et Usagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● BTS Management des Unités Commerciales</li> <li>● BTS Négociation et Relation Client</li> <li>● Gestionnaire d'Unité Commerciale Option Généraliste</li> <li>● Attaché Commercial option conseiller financier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Responsable de Développement Commercial</li> <li>● Responsable Manager de la Distribution</li> <li>● Chef de projet en Marketing Internet et conception de site<sup>(2)</sup></li> </ul>
Hôtellerie Restauration	<ul style="list-style-type: none"> <li>● DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers de l'Alternance)</li> <li>● CAP Restaurant</li> <li>● CAP Cuisine</li> <li>● CAP Service en Brasserie-café</li> <li>● CQP Barman monde de la nuit<sup>(1)</sup></li> <li>● CQP Serveur option sommellerie<sup>(1)</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Brevet Professionnel Restaurant</li> <li>● Brevet Professionnel Cuisinier</li> </ul>		
Fonctions supports : • Administration Secrétariat • Gestion Financière • Informatique Bureautique		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Bac Professionnel Secrétariat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● BTS Assistant Manager</li> <li>● BTS Assistant de Gestion PME-PMI</li> <li>● BTS Services Informatiques aux Organisations</li> <li>● BTS Comptabilité et Gestion des Organisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Diplôme de Comptabilité et de Gestion</li> <li>● Responsable de Gestion des Ressources Humaines</li> </ul>
Qualité Sécurité Environnement Propreté Industrielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>● CQP Agent Machiniste Classique<sup>(1)</sup></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● BTS Hygiène Propreté Environnement</li> <li>● BTS Qualité pour les industries Agro-Alimentaire et Bio-Industries</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Responsable Qualité Sécurité Environnement (QSE)</li> </ul>
Santé		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Secrétaire Médicale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● BTS Diététique<sup>(2)</sup></li> </ul>	
Niveau de qualification en fin de formation	CAP ou BAC	BAC	BAC+2	BAC+3-4

Toutes les informations sur le site  
[www.interfor.fr](http://www.interfor.fr)  
[www.facebook.com/interforsia](https://www.facebook.com/interforsia)  
 Renseignements, inscriptions :  
**03 22 82 00 98**  
[inscription@interfor-sia.com](mailto:inscription@interfor-sia.com)



(1) Certificat de qualification professionnelle  
 (2) Sans alternance : sous statut étudiant

D'autres dispositifs sont accessibles par le biais de formations qualifiantes financées par le Conseil Régional de Picardie. Les salariés des entreprises peuvent bénéficier des mêmes cursus de formation ou bien de parcours de perfectionnement, dans le cadre de la formation continue et de congé individuel de formation, de VAE ou de périodes de professionnalisation. Les demandeurs d'emploi sont accueillis dans le cadre de stage de reconversion, sous réserve de conditions particulières à leur statut.

Interfor-sia se réserve le droit de ne pas ouvrir une session en fonction des effectifs

# LA FORMATION EN ALTERNANCE : MODE D'EMPLOI

## Votre statut d'apprenant en alternance

- Vous avez plus de 16 ans.
- Vous devez conclure un contrat de travail avec un employeur, qui vous donne un vrai statut de salarié, vous percevez un salaire calculé sur le pourcentage du Smic.
- Vous bénéficiez de l'ensemble des dispositions applicables aux autres salariés de l'entreprise.
- Vous devez suivre l'action de formation prévue par le contrat.
- La présence aux cours est obligatoire.
- Un tuteur vous suit sur l'ensemble de la formation.
- Les frais de formation ne sont pas à votre charge.

## Votre statut étudiant

Vous bénéficiez du régime étudiant (carte étudiant, sécurité sociale et mutuelle complémentaire, droit aux restaurants universitaires et réductions étudiantes). Vous pouvez faire une demande de prêt étudiant auprès d'une banque. Vous serez lié par une convention de stage signée par l'entreprise, le stagiaire et l'école. Votre présence aux cours est obligatoire.

Un coordinateur vous suit sur l'ensemble de la formation.

## • Le contrat d'apprentissage

### Les entreprises éligibles :

Toutes les entreprises quelle que soit leur activité. C'est un CDD de 1 à 3 ans avec deux mois de période d'essai.

Âge	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année
16 - 17 ans	25 %	37 %	53 %
18 - 20 ans	41 %	49 %	65 %
21 - 25 ans	53 %	61 %	78 %

Exonération de toutes cotisations salariales.

## • Le contrat de professionnalisation

### Les entreprises éligibles :

Toutes les entreprises quelle que soit leur activité. Sauf l'Etat, les collectivités locales ainsi que leurs établissements publics à caractère administratif. Il peut être conclu dans le cadre d'un CDI ou d'un CDD de 6 mois à 12 mois (voire 24 mois dans certains cas) avec un mois de période d'essai. Il est également ouvert aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans.

Tableau des rémunérations en fonction du niveau obtenu et de l'âge (sauf dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables).

Âge	Niveau du titre ou du diplôme obtenu	
	V et VI général	IV professionnel et plus
16 - 20 ans	55 %	65 %
21 - 25 ans	70 %	80 %
26 ans et +	100% du smic ou 85% du minimum conventionnel	

Exonération ou abattement des cotisations, selon les cas.

*\*données susceptibles d'être modifiées*

